



Participez  
maintenant ou  
déposez une idée  
de projet!

myclimate  
et Migros

Protection du climat  
au long de la chaîne  
d'approvisionnement

# Le Fonds M pour le climat

# Participer au fonds pour le climat avec une idée de projet ou en tant qu'entreprise.



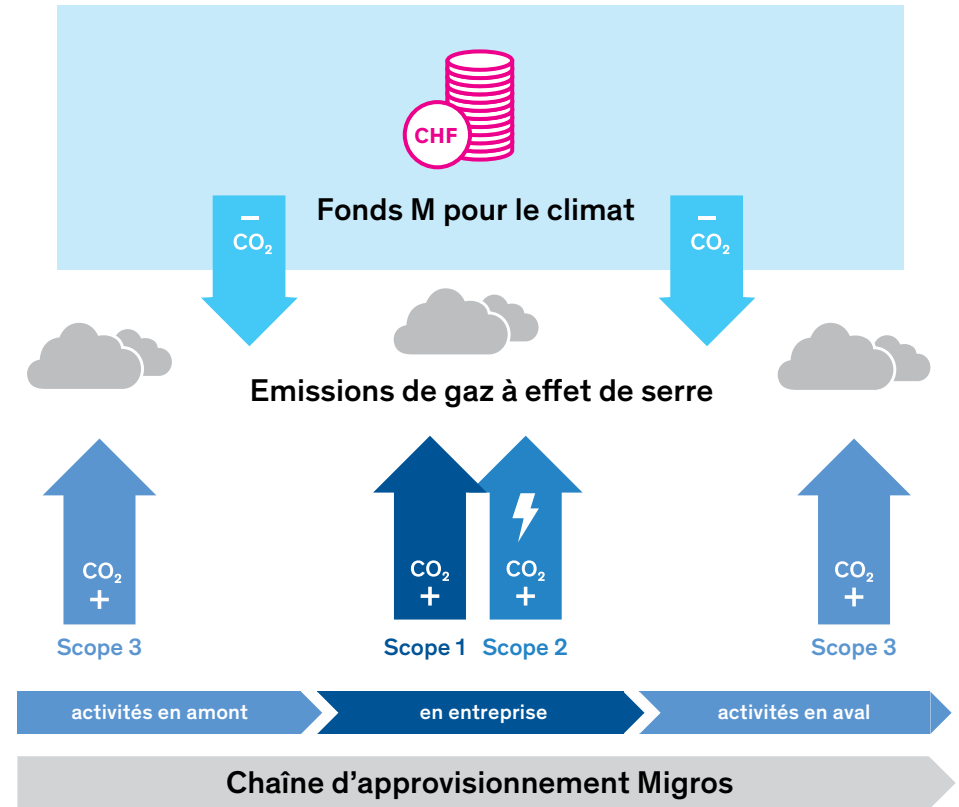
Tarifier les émissions de CO<sub>2</sub> et encourager une protection du climat efficace.

## Le Fonds M pour le climat

Le Groupe Migros s'est fixé dès 2019, dans la Science Based Target Initiative (SBTi), des objectifs ambitieux de réduction du CO<sub>2</sub>\* d'ici 2030, en conformité avec l'Accord de Paris sur le climat. D'ici 2050 au plus tard, le Groupe affichera zéro émission nette. Le Groupe Migros souhaite aussi progresser en matière de protection du climat avec un bon exemple. Le Fonds M pour le climat a pour but

de soutenir les objectifs climatiques ambitieux et fondés sur la science du groupe Migros. Les capitaux de ce fonds servent à financer des mesures visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises de l'ensemble du Groupe Migros et leurs fournisseurs disposent ainsi d'un instrument de financement qui permet de promouvoir une protection du climat efficace en Suisse et à l'étranger.

\* On entend par là tous les gaz à effet de serre (équivalents CO<sub>2</sub>).



Le Fonds M pour le climat finance des mesures visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Migros.

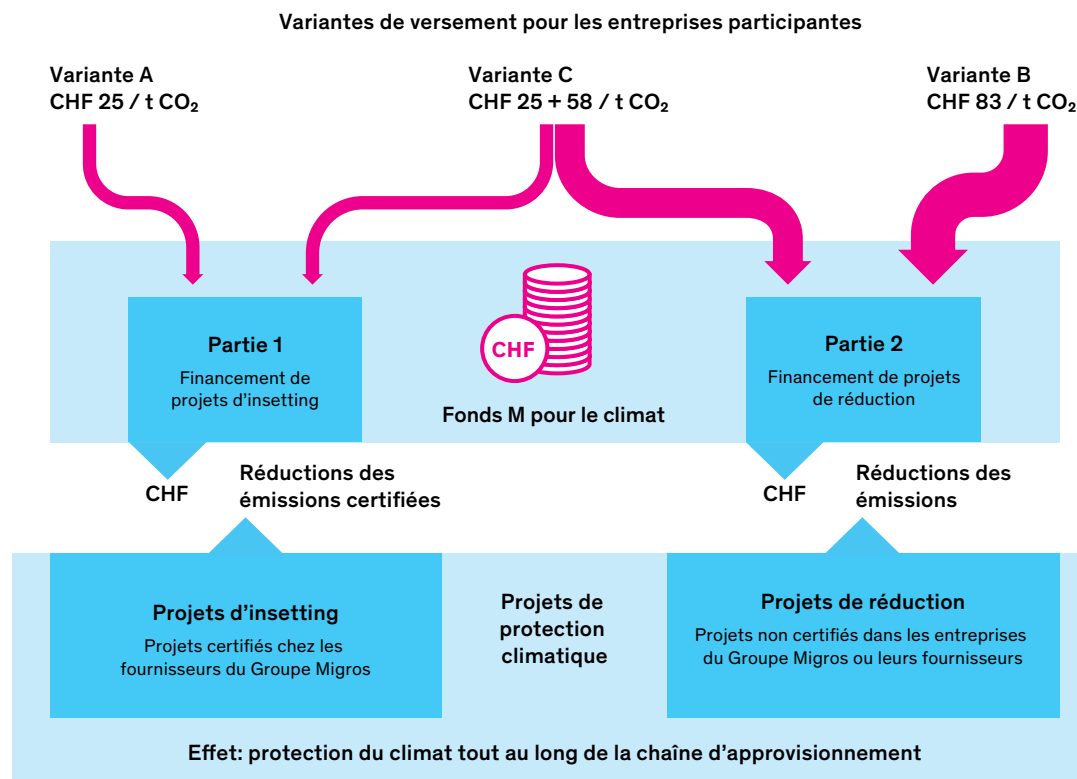
## Comment fonctionne le Fonds M pour le climat?

Le Fonds M pour le climat est financé par le biais d'une tarification des émissions de CO<sub>2</sub> produites par les entreprises du groupe Migros et de contributions climatiques versées par la clientèle. Ces capitaux permettent de réaliser des projets de protection climatique spécialement développés pour le fonds, qui réduisent effectivement les émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de la chaîne d'approvisionnement du groupe – en Suisse et à l'international. Si ces projets de protection climatique sont mis en œuvre conformément aux normes internationales, ils peuvent servir à compenser les émissions de gaz à effet de serre. Le mécanisme de financement du Fonds M pour le climat contribue lui-même également à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. En effet, en tarifant ses émissions de gaz à effet de serre, le groupe Migros se dote d'une incitation financière à réduire celles-ci et profite ainsi de l'effet incitatif mesurable d'un tarif interne pour le CO<sub>2</sub>.

Deux types de projets sont financés par le Fonds M pour le climat:

### 1. Des projets de compensation

La première partie du fonds permet de financer des projets de protection climatique tout au long de la chaîne d'approvisionnement du groupe Migros, qui sont certifiés selon des normes de projet internationales. Ces projets sont mis en œuvre à l'étranger



et peuvent être utilisés par l'entreprise pour compenser les émissions tarifées.

### 2. Des projets de réduction

La seconde partie du fonds sert à financer des projets de protection du climat à l'initiative d'entreprises du groupe Migros ou chez leurs fournisseurs, en Suisse et à l'étranger. Les projets de réduction contribuent pleinement à la réalisation des objectifs climatiques des fournisseurs et du groupe Migros. Ils se distinguent par une mise en œuvre simplifiée, sans certification externe obligatoire, et ne peuvent pas être utilisés pour la compensation.

### Participation en tant qu'entreprise

Toutes les entreprises du groupe Migros ont la possibilité de participer au Fonds M pour le climat. Cela permet aux entreprises de financer par leurs propres moyens une protection efficace du climat tout au long de la chaîne d'approvisionnement grâce à la tarification des émissions de CO<sub>2</sub>. Trois variantes de participation sont proposées. Les contributions au Fonds M pour le climat sont versées sur une base annuelle ou semestrielle par les entreprises participantes.

### Trois variantes de participation:

**Variante A** – L'entreprise participante tarife ses émissions à 25 francs par tonne de CO<sub>2</sub>. Le montant sert à mettre en œuvre des projets certifiés de protection du climat à l'étranger, tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Migros. Ces projets peuvent être utilisés par l'entreprise pour compenser les émissions de gaz à effet de serre à hauteur des émissions tarifées.

**Variante B** – L'entreprise participante tarife ses émissions à 83 francs par tonne de CO<sub>2</sub>. Ce montant permet à l'entreprise ou ses fournisseurs suisses ou étrangers de réduire leurs émissions. Ainsi, l'entreprise contribue à atteindre les objectifs SBTi du Groupe Migros et exploite également l'effet incitatif du prix du CO<sub>2</sub> plus élevé.

**Variante C** – L'entreprise participante tarife ses émissions à 83 francs par tonne de CO<sub>2</sub> et combine les avantages des variantes A et B. Le montant est affecté à hauteur de 25 francs à des projets certifiés de protection du climat, ce qui permet à l'entreprise de compenser ses émissions. Les 58 francs restants permettent de réaliser des réductions d'émissions dans l'entreprise ou chez des fournisseurs. En même temps, le tarif fixé pour le CO<sub>2</sub> a un effet incitatif.



## Dépôt de projets

### Conditions pour obtenir le soutien du fonds pour le climat M

Les idées de projet peuvent émaner des entreprises du Groupe Migros et de leurs fournisseurs. Tous les projets subventionnés par le fonds pour le climat M doivent respecter au moins les conditions suivantes.

- Réduction effective et mesurable des émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Migros
- Contribution au développement durable

Des exigences supplémentaires s'appliquent aux projets de compensation mis en œuvre et certifiés selon une norme de projet internationale.

### Comment ça marche?

Le fonds pour le climat M dépend de vos idées de projet! Contactez-nous si vous souhaitez déposer un projet potentiel. myclimate vous aide à évaluer votre idée de projet et vérifie si les conditions nécessaires sont réunies.

Vous trouverez de plus amples informations sur la soumission d'idées de projet et sur les conditions dans la demande de subvention à l'adresse [myclimate.org/migros](https://myclimate.org/migros) ou contactez-nous directement: [m-klimafonds@mgb.ch](mailto:m-klimafonds@mgb.ch)

### Exemples de projets du Fonds M pour le climat

Les approches de projets tout au long de la chaîne d'approvisionnement du groupe Migros sont nombreuses. Ainsi, une conception plus durable de la culture de matières premières telles que le riz, le café ou le cacao offre par exemple un fort potentiel pour une protection efficace du climat associée à une grande utilité socio-économique.

En Suisse aussi, il existe des potentiels pour plus de protection du climat grâce à la structure intégrée du Groupe Migros, dans les coopératives, l'industrie et la logistique.



#### Culture du riz plus respectueuse du climat en Thaïlande

Projet de compensation. Grâce au passage à une production de riz respectueuse du climat en Thaïlande, il est possible d'éviter de fortes émissions de méthane (gaz à effet de serre). Les rendements plus élevés améliorent les conditions de vie des agriculteurs.

#### Agroforesterie dans la culture du cacao en Côte d'Ivoire

Projet de réduction. Grâce à la plantation d'essences d'ombre dans les cultures de cacao, il est possible de capter le dioxyde de carbone. La culture devient plus résiliente aux changements climatiques et les exploitations de cacao bénéficient d'un revenu complémentaire.



#### Système de chauffage et de climatisation respectueux du climat pour le Surseepark

Projet de réduction dans une coopérative. Grâce à la technologie de pompes à chaleur, il est possible d'installer un système de chauffage et de climatisation respectueux du climat pour la coopérative Migros de Lucerne.

#### Production de fruits et légumes respectueuse du climat dans une serre suisse

Projet de réduction chez un fournisseur de Migros. En passant des énergies fossiles à des systèmes de chauffage à base d'énergie renouvelable, d'importantes économies de CO<sub>2</sub> sont réalisées.

# Le Fonds M pour le climat et myclimate

Le Fonds M pour le climat est géré en étroite collaboration entre myclimate et le Groupe Migros.

Dans ce contexte, myclimate est responsable de l'examen des projets, du calcul et de la surveillance des

économies de CO<sub>2</sub> ainsi que de la gestion du fonds. De plus, myclimate soutient les entreprises participantes sur demande pour le calcul de leurs émissions ou la révision des calculs existants.

Sur notre site web, vous trouverez de plus amples informations à propos du Fonds M pour le climat et des services de myclimate: [myclimate.org/migros](https://myclimate.org/migros)



Participez au Fonds M pour le climat!

**M** Klimafonds  
Fonds climatique  
Fondo per il clima  
Climate fund

m-klimafonds@mgb.ch

Fondation myclimate  
Pfungstweidstrasse 10  
8005 Zurich, Suisse  
T +41 44 500 43 50  
info@myclimate.org

**MIGROS**

**myclimate**  
shape our future